



COMMISSION SPORTIVE REGIONALE

Compte-rendu de la réunion du 20/02/21 – 10H00 – en visioconférence

Présents : Guinal BREST (responsable CRJ), Bernard CHAPALAIN (CSD 56), Stefano DE BLASIO (CSD 29), Éric DUCOS (responsable CFI), Patrick EVENO (responsable adjoint championnat), Michel KERISIT (responsable CSR et CSD 35), Joël LE DIOURON (trésorier), Jean-Luc POTDEVIN (responsable CRA), Jacques SORIEUX (secrétaire général), Renan THEPAUT (président), Alain TRICOIRE (CSD 22).

Absent excusé : Rémy LE GUERNIC (CSD 29), Michel LOMENECH (responsable Championnat)

ORDRE DU JOUR :

- 1- *Nouvelles de la CSF*
- 2- *Adaptation du calendrier régional aux décisions gouvernementales et fédérales*
- 3- *Questions diverses*

Avant-propos :

Michel KERISIT souhaite la bienvenue à tous les membres de la CSR et les remercie de leur présence. Il excuse Michel LOMENECH et Rémy LE GUERNIC qui est remplacé par Stefano DE BLASIO pour représenter le comité 29.

1- NOUVELLES DE LA CSF

Michel informe la CSR des résultats de la réunion de la CSF qui a eu lieu le samedi 13 février en présence des représentants de CSR.

Cette réunion a été programmée au dernier moment à la demande du président Gilles ERB et fait suite à l'entrevue que celui-ci a eu avec le ministre des sports Roxana MARACINEANU. Le ministère met la pression sur les fédérations sportives pour qu'elles annulent la plupart de leurs compétitions afin d'éviter au maximum le brassage. Gilles ERB souhaite donc que la CSF se positionne sur le maintien ou l'annulation des différentes compétitions.

Les propositions de la CSF seront entérinées par le bureau exécutif fédéral qui doit avoir lieu le lundi 15 février car la prochaine réunion du comité directeur n'est prévue que les 12 et 13 mars.

Après discussions, la CSF se met d'accord sur les propositions suivantes qui ne concernent que les compétitions nationales.

Tous les clubs évoluant en nationale vont être contactés très rapidement pour savoir s'ils sont favorables à une poursuite du championnat par équipes ou à son arrêt immédiat. En fonction des réponses, le championnat ne reprendra qu'à la condition que les salles soient rouvertes le 2 avril. Dans ce cas, la date de reprise du championnat serait fixée au samedi 17 avril. Dans le cas contraire, le championnat serait définitivement arrêté et la saison serait blanche comme la 2^{ème} phase de la saison dernière.

Toutefois, et dans la mesure du possible, des play-offs seront organisés pour les équipes de N1 afin de désigner une équipe pour la montée en Pro B. Toutes les équipes intéressées pourront s'inscrire à l'exception des réserves des équipes Pro. Cela nécessitera sans doute plusieurs week-ends. C'est pourquoi, sous réserve de la disponibilité de la salle de BOURGES, les titres par équipes seront reportés aux 26 et 27 juin.

Si la phase en cours se termine normalement, seuls les titres de N1 seront organisés avec les 2 premiers de chaque poule de N1. Les titres de N2 et de N3 sont annulés.

Le dernier tour du critérium fédéral de N1 et de N2 prévu les 19, 20 et 21 mars est annulé. Il n'y aura pas non plus de tour supplémentaire organisé les 16, 17 et 18 avril.

Le championnat de France seniors est pour le moment maintenu aux dates prévues ; mais, il est fort probable qu'il soit repoussé au mois de septembre ou de décembre 2021. Il y aurait donc 2 championnats de France sur la saison 2021-2022.

Les championnats de France jeunes sont pour le moment maintenus ; mais, ils pourraient être éclatés par tableaux afin de limiter le nombre de personnes dans les salles. Il y aurait donc 8 championnats de France dans 8 lieux différents, si possible aux dates initialement prévues. Cela est en discussion avec la DTN.

Le championnat de France vétérans, la coupe nationale vétérans, le championnat de France sport dans l'entreprise, le championnat de France des régions et les finales nationales par classements sont annulées.

Ces propositions de la CSF ont été entérinées par le bureau exécutif sous réserve de confirmation par le comité directeur du 13 mars.

2- ADAPTATION DU CALENDRIER REGIONAL AUX DECISIONS GOUVERNEMENTALES ET FEDERALES

Suite à ces décisions au niveau fédéral, la CSR prend les décisions suivantes.

Les 4 comités confirment que la priorité reste de finir la phase en cours du championnat par équipes régional et départemental.

La date de reprise sera fixée 15 jours après la réouverture des salles. Les titres régionaux et départementaux par équipes seront maintenus dans la mesure du possible. Ils pourraient être reportés aux 26 et 27 juin si les salles prévues sont disponibles.

Le dernier tour du critérium fédéral régional et départemental, prévu les 20 et 21 mars, est annulé.

Les championnats départementaux individuels sont pour le moment maintenus aux dates prévues (24 et 25 avril). Toutefois, ils ne seront maintenus que si les salles rouvrent suffisamment tôt, que les jauges autorisées sont suffisantes et s'il est possible d'organiser des buvettes. Une décision définitive sera prise au plus tard le 19 mars.

Le championnat de Bretagne individuel est pour le moment maintenu aux dates prévues (12 et 13 juin) sous réserve que le club organisateur soit toujours prêt à assurer cette organisation. Michel va contacter Michel COAT, le président de LOPERHET, pour faire le point avec lui.

Les finales départementales par classements sont pour le moment maintenues à la date prévue (4 avril). Toutefois, elles ne seront maintenues que si les salles rouvrent suffisamment tôt, que les jauges autorisées sont suffisantes et s'il est possible d'organiser des buvettes. Une décision définitive sera prise au plus tard le 12 mars.

Les finales régionales par classements sont également maintenues aux mêmes conditions.

Les interclubs départementaux sont pour le moment maintenus aux dates prévues (15 et 16 mai). Toutefois, ils ne seront maintenus que si les salles rouvrent suffisamment tôt, que les jauges autorisées sont suffisantes et s'il est possible d'organiser des buvettes. Une décision définitive sera prise début avril.

Les interclubs régionaux sont également maintenus aux mêmes conditions.

Le comité 22 avait décidé d'annuler les interclubs départementaux, faute de salle ; mais il va essayer de trouver une solution pour les maintenir. Sinon, il fournira 2 équipes par catégorie (au moins en garçons) pour les interclubs régionaux s'ils ont lieu.

3- QUESTIONS DIVERSES

Compte tenu de toutes les annulations, Michel s'interroge sur les remboursements éventuels qui vont être effectués par la Fédé, la ligue et les comités.

Renan lui répond qu'au niveau de la ligue, cela sera discuté lors du prochain conseil de ligue qui devrait avoir lieu le 3 avril.

Jean-Luc rebondit sur la date du conseil de ligue car il attend des validations pour boucler le dossier des tenues arbitres et il estime que le 3 avril, c'est trop tard. Son dossier est prêt et il souhaite lancer les commandes le plus vite possible.

Renan propose d'organiser rapidement une réunion spécifique avec les membres du bureau directeur, les présidents des 4 comités et des 4 CDA afin de valider définitivement ce dossier.

La prochaine réunion de la CSR sera programmée au dernier moment, vers la mi-mars, en fonction des annonces gouvernementales.

Fin de la réunion : 11h30.

Le Président de la CSR,
Michel KERISIT.

Diffusion : Membres du Conseil de Ligue et de la CSR
Comités et Présidents de Comités
Secrétariat LBTT